

**Discours de Philippe Adnot, président du Conseil départemental de l'Aube**

Mes Chers Collègues,

Avant d'examiner les rapports de notre DM, je voudrais évoquer le congrès de l'ADF sous trois aspects et vous proposer une modification dans le déroulement de notre réunion.

S'agissant du congrès, je souhaite exprimer en premier lieu, ma gratitude à tous ceux qui ont contribué à sa réussite fonctionnelle : le cabinet, la communication, l'ensemble des volontaires, l'ensemble de l'administration. Je leur adresse toutes nos félicitations et nos remerciements, ils ont donné de l'Aube une image qui a été très appréciée.

En deuxième lieu, je voudrais dire ma satisfaction à l'équipe qui fait fonctionner le centre de congrès (Emmanuel), en lien avec l'équipe d'André Billet qui organise la logistique et l'équipe du CDT. Ma satisfaction aussi de voir que le pari que nous avons fait, concernant un centre de congrès, cœur de ville a été plébiscité par l'ensemble des participants. De la même façon, c'était une grande interrogation, nous avons pu vérifier que l'organisation des lieux «collait» parfaitement à la demande et que pour les congressistes, l'unité du lieu était d'un grand confort.

Ma troisième observation tient au contenu du congrès lui-même. Si quelques-uns avaient encore des doutes sur la problématique financière que pose l'explosion de la dépense sociale et la baisse des dotations de l'Etat, je pense que ces doutes doivent être maintenant levés. L'analyse des chiffres au plan national est partagée et l'unanimité des intervenants et de la motion ont bien montré l'urgence de la situation.

La Ministre était très attendue, elle ne nous a pas apporté de réponse immédiate à la hauteur du problème posé. Il y aura des mesures pour une dizaine des départements dans la loi de finance rectificative mais lesquels et sur quels critères. Un groupe de travail doit faire des propositions sur une renationalisation financière du RSA, mais pour seulement pour le mois de mars, et accolée à un paramètre dangereux : une recentralisation des recettes.

Chers collègues, si demain nous devons redonner à l'Etat la responsabilité financière du RSA avec les moyens que nous y consacrons aujourd'hui, nous n'aurions rien réglé car ce serait toujours les départements ayant le plus fort taux de chômage, et donc la plus forte dépense par habitant, qui seraient pénalisés. Vous le voyez, rien n'est réglé. Rien ne le sera rapidement et les dispositions que nous avons prévu de prendre s'imposent plus que jamais.

Chers collègues, je ne vais pas détailler la DM, ni le rapport spécial qui va vous être présenté. Vous vous rappelez l'équation : si nous ne faisons rien, l'augmentation des dépenses sociales et la réduction des dotations de l'Etat vont conduire le Département à n'avoir plus que 6 M€ d'autofinancement, le mettant ainsi en grande difficulté.

Nous avons travaillé, élus et administration, dans un esprit constructif que je tiens à saluer tout particulièrement pour établir un plan de maîtrise afin de rétablir cet autofinancement qui est nécessaire à l'investissement.

Je voudrais attirer votre attention sur un point majeur : la partie la plus importante n'est pas la modification de notre règlement d'aides. La partie la plus importante est la diminution de 10 M€ de nos dépenses de fonctionnement en deux enveloppes : 5 M€ sur la dépense sociale et 5 M€ sur nos propres dépenses de fonctionnement. Si nous n'y arrivions pas, il n'y aurait plus d'investissements du tout, ni pour le Département lui-même, ni pour les autres collectivités.

Il est donc impératif que ce fait soit présent à notre esprit en permanence. Il faut d'abord réussir la maîtrise de la dépense de fonctionnement pour pouvoir, ensuite, porter des projets, être solidaires.

Si aujourd'hui, nous allons mettre à jour notre règlement d'aides, c'est parce que nous avons la conviction que nous pouvons réussir ; c'est parce que nous voulons que les communes puissent prévoir leurs investissements en sachant « sur quel pied danser ».

Je ne suis pas inquiet pour les communes. Entre les 4.5 M€ que nous leur réservons sur les 6 que nous leur avons octroyés en 2015, l'augmentation de la DETR, et une plus grande part de l'enveloppe du FDTP, elles devraient trouver leurs ressources pour financer leurs investissements. Bien entendu, les décisions que nous devons prendre vont modifier la répartition, mais nous veillerons à l'équité.

Mes chers collègues, au risque de me répéter, le vrai challenge pour nous réside dans la maîtrise effective des 10 M€ et pourquoi pas une prise en compte par l'Etat de la part qu'il doit prendre pour assumer ses propres responsabilités. Nous n'allons pas, par un coup de baguette magique, réussir à tout maîtriser demain matin. Il nous faudra encore beaucoup travailler, comparer, affiner.

Cela supposera un état d'esprit où chacun est conscient de sa responsabilité collective et individuelle. Il en va de l'avenir de nos concitoyens, de la qualité des services qui pourront leur être apportés. Je pense particulièrement en cet instant au SDAN, à la montée en débit, à cet équipement que tous nous réclamant. Je ne peux imaginer que nous ne soyons pas en mesure de respecter nos engagements.

Chers collègues, je vous propose que nous engagions la discussion seulement après l'examen du rapport, avant la discussion de la DM afin de ne pas être redondant et en nous exprimant en connaissance de cause.

La tâche qui nous incombe aujourd'hui peut paraître ingrate. Mais, si, demain le Gouvernement règle ce qu'il doit régler, nous en sortirons plus forts et nous serons plus que jamais l'élément moteur pour le développement et l'équilibre de notre Département.

Philippe Adnot,  
Sénateur,  
Président du Conseil départemental de l'Aube